



Retour d'expérience AIR'BLOC®

Construction de 9 Logements Collectifs, 5 Cellules Commerciales et une Pharmacie à MERIGNIES (Dépt 59)

SOFAMA VERMEULEN a été consulté pour fournir les matériaux de construction du projet de Logts Collectifs et Cellules Commerciales dans la commune de MERIGNIES dans les Hauts-de-France.

Dans le cadre de nos retours d'expériences, nous avons demandé à Antoine DELAHAYE de répondre à quelques questions pour connaître les raisons qui ont guidé le choix du Maître d'ouvrage, pour la mise en œuvre du système constructif Air'Bloc® pour ce projet.



Interview de Monsieur Antoine DELAHAYE
Responsable Commercial **SOFAMA VERMEULEN**

➤ Quel était le CCTP du chantier de MERIGNIES ?

Le CCTP et l'étude thermique décrivait une paroi en béton cellulaire associée à un enduit extérieur et un doublage en polystyrène Th32 100 +13.

➤ Pourquoi avoir proposé le système constructif Air'Bloc® à l'entreprise Maçons du Nord pour réaliser cet ouvrage ?

Nous avons proposé **Air'bloc®** à l'entreprise Maçons du Nord (Groupe Sylvagreg) car le produit était **parfaitement adapté à ce type de chantier en R+3** et avec une **finition en enduit extérieur**.

➤ Quelles étaient les contraintes du chantier ?

Les contraintes thermiques du chantier étaient d'avoir un bâtiment répondant à la RT2012. Le type de maçonnerie décrit dans le CCTP et l'étude thermique possédait un $R = 1,82$ mais les résultats en Bbio et Cep dépassaient largement les valeurs seuils de la RT2012. D'autre part, le bâtiment étant enduit, il était évident pour l'entreprise d'utiliser un matériau présentant une **résistance à l'arrachement Rt3** avec un gain important sur la fourniture de l'enduit.

➤ Le bloc Air'Bloc® répondait-il à l'attente thermique du projet ?

Oui, **Air'bloc®** a une résistance thermique $R = 1.04 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ et lorsqu'il est associé à la Planelle **Thermo'Rive®** pour le traitement des ponts thermiques linéiques, il permet sans aucun problème de répondre aux exigences de la RT2012.

➤ **Comment avez-vous répondu à la sécurité incendie ?**

Pour rappel, **Air'bloc® reprend 17t/ml** avec un doublage PSE pendant 30 min suivant **PV Feu CERIB n° 008629**. Dans le cas présent, les charges n'excédaient pas les 13t/ml, donc nous avons fait accepter sans difficulté Air'bloc® au bureau de contrôle.

➤ **Comment ont été traités les ponts thermiques de plancher ?**

Nous avons proposé la mise en place de la planelle **Thermo'Rive®** avec un **R = 0.85 m². K/W** qui assure en une seule opération le coffrage de la dalle plancher et **garantit un Psi moyen L₉ = 0,35**.

➤ **Quel type d'enduit sera mis en œuvre sur la paroi Air'Bloc® ? Est-ce un gain potentiel pour le Maître d'ouvrage par rapport à la solution initiale ?**

Grâce à son support d'enduit **Rt3**, l'entreprise pourra appliquer un enduit monocouche OC3. Ce changement de type de support par rapport à la solution initiale, permet un **gain de plus de 5€/m²** pour le Maître d'ouvrage.



➤ **Le projet était-il soumis à un label E+C- ?**

Non mais nous contribuons quand même à la réduction de l'impact carbone, car avec ses **17,5 kg éq CO₂ /m²** posé, **Air'bloc®** fait partie des produits les plus propres du marché devant la terre cuite et le béton cellulaire.

➤ **L'emploi du bloc Air'Bloc® amène-t-il un plus en terme environnemental ?**

C'est un bloc béton rectifié moulé à froid puis séché naturellement en étuve et ne nécessite donc **aucune cuisson**. Son âme est remplie d'une mousse isolante **Air'mousse®, 100% minérale**. Sa fabrication est donc très peu énergivore comme l'atteste sa **FDES**.

Comparé aux différentes maçonneries isolantes proposées jusqu'à présent aux Maîtres d'ouvrage, la réduction des émissions de CO₂ grâce à la mise en œuvre du bloc Air'bloc® représente **un gain pouvant atteindre 60%**. Un atout important permettant de répondre à la RE 2020.

➤ **Pour conclure, le projet est-il optimisé grâce à la mise en œuvre du bloc Air'Bloc® ?**

Tout à fait, le Maître d'ouvrage a réalisé et mis en œuvre un bâtiment moins cher tout en restant conforme en tous points au cahier des charges initial.

Air'bloc® apporte par sa conception, un confort thermique et une performance environnementale tout en conservant tous les avantages du bloc béton traditionnel comme la résistance mécanique, l'acoustique, la résistance au feu, l'emploi d'enduits traditionnels.

Tout connaître sur Air'bloc® : www.airbloc.fr

www.perinetcie.fr

www.sofama-vermeulen.com

